



Appel à Projet Ain et Rhône «50 projets pour répondre à la crise sanitaire»

Le principe ?

La MSA Ain-Rhône mobilise ses fonds d'action sanitaire et sociale et met en place dotation urgente de 500 euros pour les initiatives locales visant à aider les populations fragilisées par la maladie, le confinement ou le contexte économique.

Pour qui ?

- Vous êtes un acteur associatif œuvrant en milieu rural sur une commune de moins de 10 000 habitants de l'Ain ou du Rhône.
- Vous conduisez un projet destiné à aider les populations locales fragilisées par la maladie, la situation de confinement ou le contexte économique.
- La MSA peut soutenir votre initiative à hauteur d'une dotation urgente de 500€.

Comment ?

C'est tout simple, vous trouverez sur la page d'accueil du site ain-rhone.msa.fr, un lien vers la fiche projet. Il vous suffit ensuite d'adresser votre demande en envoyant la fiche projet simplifiée complétée à :

- Agnès PEREZ : perez.agnes@ain-rhone.msa.fr
- Sylvie TUFFERY : tuffery.sylvie@ain-rhone.msa.fr

N'oubliez pas de joindre des devis ou bons de commande ou factures concernant votre projet ainsi que votre RIB ! Les demandes sont analysées au fur et à mesure des réceptions et la MSA vous informe des suites données dans les 8 jours.

Le règlement complet est à votre disposition en lecture ou téléchargement sur le site Internet.

#MSASolidaire

Déjà plus de 100 000 personnes ont été accompagnées par les délégués et les salariés des caisses et des structures du groupe MSA. Le dispositif « **MSA solidaire, nos valeurs en actions** » vise à soutenir et accompagner les populations les plus fragiles : personnes âgées, seules, à la santé fragile, en situation de handicap ou rencontrant des difficultés financières, etc.

Dans l'Ain et le Rhône, 4500 personnes ont déjà été accompagnées depuis le début de l'épidémie. Concrètement, ce soutien prend plusieurs formes : **des contacts individuels** (échanges avec les assistantes sociales, appels de convivialité passés par les élus MSA et les personnels Présence verte Rhone Alpes), **de l'accompagnement des structures collectives** (ex : accompagnement chaque semaine de 18 MARPA dans la gestion de la crise) ou encore par **l'aide financière aux initiatives locales**, comme l'appel à projets « 50 projets pour répondre à la crise sanitaire »

Contact presse : Laure Désiré, responsable communication MSA Ain-Rhône
communication@ain-rhone.msa.fr / Tel 06 81 53 83 35 / @Msa_AinRhône